

Représentation, business, convivialité... « flash back » sur le dernier trimestre 2021

Réussir à mêler business et convivialité est, à n'en pas douter, une des marques de fabrique de Riviera Yachting Network. Revenons rapidement sur quelques événements de ces derniers mois.

Représentation du cluster

Lors des **Assises de l'Economie de la Mer**, à Nice, Laurent Falaize, Président de Riviera Yachting Network est intervenu sur l'impact du Covid sur les activités du yachting professionnel, l'harmonisation réglementaire visant à éviter le dumping fiscal, la dimension environnementale des chantiers et les perspectives de mouillage écologique des yachts en Région Sud.

Lors du **Mediterranean Maintenance Forum** qui se tenait à Toulon, c'est Mirco Volorio, Directeur commercial de l'entreprise Wistream, qui représentait le cluster et le secteur sur le thème « Quel partage de bonnes pratiques imaginer ».

RDV B to C avec des capitaines et clés de succès du refit

Yacht After Sales and Refit Experience (YARE) permet de rencontrer, sur 2 demi-journées, lors de rendez-vous programmés, des capitaines de yachts de toutes tailles et pavillons. Quelques entreprises membres de Riviera Yachting Network y viennent chaque année, en profitant des prix d'inscription négociés par le Cluster. En 2021, cet événement a été décalé à octobre. Au sortir de ces deux jours de rendez-vous, ce sont quelque **15 capitaines rencontrés** à qui Riviera Yachting Network a présenté l'ensemble des entreprises membres.

De retour, ces dernières se sont vues transmettre l'identité des capitaines rencontrés, leur contact, la taille du yacht ainsi que les besoins de chacun en termes de services, de réparation, voire de refit.

Un superyacht forum décliné en tables rondes et en ateliers, « captain focus groups », a permis de mettre en exergue quelques faiblesses des chantiers de refit, en général (à l'échelle planétaire) : le manque de qualité des project-managers, le manque de planification, la qualité des sous-traitants.

Ainsi, pour un refit de bonne qualité, les capitaines (clients) et les chantiers présents ont convenu que les armateurs devaient accepter : les contrats ICOMIA ou tout contrat similaire faisant clairement référence aux « SPEC » précises, que les project managers aident les capitaines, des délais réalistes du planning à la livraison.

Business et cohésion à l'occasion du METS d'Amsterdam

Akumendo, Geetech, Oceandrive, SeaSatCom et Seco Yachting avaient réservé une partie de l'espace mutualisé mis en place par le cluster sur son stand au METS (Amsterdam). Elles ont ainsi participé à une réelle dynamique collective lors de cet événement -plus gros salon équipementiers au monde- et qui est doublé d'un forum capitaines.



Esprit de convivialité !!

A l'occasion du **Monaco Yachts Show**, **120 participants** avaient répondu à l'invitation lancée par le cluster pour un apéro-info au restaurant « **le Before** ». Peu après, **de nombreuses personnes** avaient embarqué sur « **Riviera Côte d'Azur** » aimablement mis à disposition par Trans Côte d'Azur pour suivre les régates des Voiles de Saint-Tropez.



ADHEREZ...

REJOIGNEZ
NOUS



COFINANÇÉ PAR :



Édité à 320 exemplaires sur papier recyclé
68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 24 21 93 – contact@rynetwork.com
www.riviera-yachting-network.fr



« Le vœu d'une année 2022 qui marque le retour à la normale d'abord et ouvre des horizons.

Les turbulences ont été sévères pour l'industrie du yachting ces deux dernières années et les incertitudes sont encore réelles entre d'un côté, les indicateurs encourageants de la construction neuve et de la vente d'occasion de yachts et, de l'autre, les attermoissements d'armateurs qui ne permettent pas encore aux activités liées au refit, comme à celles liées à la navigation des yachts, de dessiner des contours très précis.

C'est sur cette toile de fond contrastée que démarre l'année 2022.

2021 s'est terminée sur un troisième trimestre d'activité assez erratique pour le refit : plutôt riche sur la première moitié pour devenir moins dense sur la deuxième.

En ce début d'année, les stigmates de la crise COVID subsistent : certains travaux sur les yachts sont remis à plus tard, de la même manière que les brokers avaient pu voir des locations au charter annulées au dernier moment, en 2021.

La tenue des grands événements (MIPIM, Festival de Cannes, Grand Prix de Monaco) comme la porosité retrouvée des frontières de l'espace Schengen seront déterminantes pour les activités du yachting professionnel dans notre Région Sud en 2022.

Gageons par ailleurs que les gros dossiers de refit en cours d'étude pour des commandes importantes puissent se concrétiser et cristalliser la confiance des entreprises de la filière.

Dans ce contexte flou, le cluster est resté et reste mobilisé au service des entreprises pour recenser leur difficultés, relayer auprès d'elles des dispositifs d'aide (Etat et Région), en mobiliser les services, et continuer à faire son possible afin que les entreprises en difficulté, très souvent non fléchées et donc non éligibles, puissent être rattachées à des solutions existantes... l'exercice s'avère difficile.

Le cluster travaille également pour le long terme, autour de questions liées à l'attractivité de notre territoire pour les yachts. Sur ce terrain-là et même si les avancées semblent anecdotiques pour certains acteurs, elles sont significatives par les signaux qu'elles permettent d'envoyer au monde du yachting professionnel : les choses avancent !

Du côté des mouillages pour yachts, le champ des possibles s'est ouvert, l'amorce d'installations de mouillages écologiques est enclenchée dès cette saison. En quelques mois et au regard d'une situation de départ complètement figée, les avancées sont importantes.

Par ailleurs, le rétablissement d'une concurrence fiscale loyale de l'Italie vis-à-vis de la France en termes de possibilité d'exonération de droit d'accises sur le carburant est elle aussi une belle avancée et un gage de saison à venir plus équitable avec la destination Italie.

Bref, le travail doit continuer : la perspective de mouillages écologiques -même si elle est embryonnaire- existe, il faut la dynamiser; l'harmonisation de règles fiscales est consacrée. Il faut faciliter la lisibilité des avantages fiscaux qui existent à travers des contrats à simplifier.

Enfin, sur cette année 2022, un nouveau programme d'actions débute. L'objet du groupement reste évidemment bien celui de développer la filière yachting en Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur. Pour autant, des offres territoriales se structurent ici et là, hors Région, en termes d'accueil de yachts, de réparation et de services. Nos entreprises régionales sous-traitants doivent aussi pouvoir y développer des partenariats. Quoi qu'il en soit, ils renforceront leur position sur le marché du yachting et a fortiori en Région Sud. Nous les accompagnerons donc vers de nouvelles opportunités d'affaires.

Le cluster aura cette année encore à l'esprit d'être aux côtés des entreprises au quotidien tout en continuant à dessiner collectivement nos horizons.... certain qu'en équipage, on est plus fort !

Laurent FALAIZE – Président de Riviera Yachting Network

Les actions de RYN en 2022

Les actions proposées par Riviera Yachting Network visent à participer à structurer, développer, promouvoir et défendre la filière yachting en Région Sud. Le cluster est l'interface de ses entreprises et du territoire régional. Il joue donc aussi, de manière transversale, au niveau des trois départements littoraux un rôle de fédérateur des acteurs régionaux dans un esprit de développement équilibré et cohérent, au service du yachting professionnel. La compétitivité de l'offre globale yachting, son attractivité et celle du territoire sont le leitmotiv de Riviera Yachting Network.

L'innovation levier pour renforcer l'offre globale et la compétitivité.

Au-delà des pistes de fertilisation croisée en faveur de l'innovation -auxquelles le cluster continuera de travailler-, il poursuivra également sa participation, en termes de création de formations pédagogiques novatrices; au sein du Campus 4med.

L'émergence de « mouillages écologiques » pour yachts, sur nos côtes, est un dossier sur lequel le cluster s'est pleinement mobilisé. Il poursuivra sa collaboration pour la mise en place de ces coffres d'amarrage, notamment sur les zones prioritaires déterminées (Saint-Tropez, Golfe-Juan et Beaulieu/Eze) pour 2022. Il participera par ailleurs à la réflexion autour d'une qualification de l'accueil de ces yachts autour de 3 axes : environnemental, services périphériques à flot et techniques à terre.

A l'international le cluster continuera à promouvoir l'offre globale.

En 2022, le cluster renouvelle sa participation aux Salons suivants : YARE (Viareggio, Italie) en mars,

MYBA Charter Show (Barcelone, Espagne) en avril, Euromaritime (Marseille) en juin, Cannes Yachting Festival en septembre et quasiment dans la foulée Monaco Yacht Show, avant le METSTRADE (Amsterdam, Pays-Bas) en novembre.

EUROPE / harmonisation réglementaire.

Pour faire avancer certains dossiers (fiscaux et environnementaux) vers plus d'équité inter-Etats, nous solliciterons la Maison de la Région Sud à Bruxelles comme relais potentiel auprès de l'Union européenne. Le cluster travaillera à favoriser un contrat de transport (charter) simple, conforme aux directives et aux règles fiscales en vigueur. De la même manière et pour la préservation de notre environnement marin et de la posidonie sur l'ensemble de l'espace méditerranéen, le cluster travaillera à ce que les obligations en matière de préservation de la posidonie puissent être identiques partout.

Le triangle Baléares, Toscane et Région Sud - élargi à Barcelone- est à l'évidence le berceau des activités de navigation et de refit des yachts. En relation avec les clusters homologues dans chacune de ces régions (Navigo à Viareggio en Italie et Balearic Marine Cluster à Palma de Majorque en Espagne) , nous tenterons de favoriser l'émergence de partenariats techniques. Les clusters imagineront ainsi les contours de rencontres business à construire pour chacun de nos territoires et dans l'intérêt de nos entreprises.

Emploi – formation

La formation permet de qualifier l'emploi de demain et d'accompagner le développement de la filière; elle est un avantage concurrentiel. En participant au consortium Campus Formed inauguré en septembre dernier, Riviera Yachting Network compte bien promouvoir et défendre des formations spécifiques et innovantes mises en adéquation avec les besoins des entreprises.

Développement du réseau et animation de la communauté des membres

En termes de développement-business et pour

permettre la connexion avec d'autres sites et acteurs positionnés sur les activités du yachting professionnel, le cluster organisera probablement des déplacements de délégations d'entreprises en Occitanie et à Bordeaux. Une visite des « acteurs et des sites du yachting professionnel » y sera organisée en 2022.

Un petit document de promotion sur les Salons sous forme de dépliant sera réalisé, adossé à l'annuaire en ligne. Newsletters et revues de presse permettront par ailleurs d'informer les adhérents qui seront cette année (après un COVID contraignant) réinvités à des apéros-infos. La convivialité et le business resteront au cœur de la raison d'être du cluster et "la pétanque à Saint-Tropez" comme le suivi des Voiles de Saint Tropez seront évidemment reconduits.

Perspectives mouillages écologiques

Durant l'été 2021, la reprise des négociations avec le Préfecture maritime de Méditerranée et les services de la Ministre de la Mer avaient permis des échanges nourris, dans l'écoute et la co-construction pour imaginer comment mettre en place rapidement des solutions alternatives aux interdictions de mouillages (arrêté 123-2019 du Prémar) pour les yachts de plus de 24m sur les champs de posidonies -et au-delà de quelques rares fonds sableux sur lesquels par dérogation le mouillage est autorisé-. Riviera Yachting Network défendait la solution de mouillages écologiques (ancres à vis ou corps-morts béton). Aussi, en collaboration avec le Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY) et Professional Yachting Association (PYA), des zones prioritaires pour un nombre utile de 90 coffres ont été déterminés -hors projet Pampelonne-. 52 étaient ensuite imaginés avec les autorités pour s'attacher finalement, pour la saison 2022, à la vingtaine d'entre eux qui semblaient receler un caractère d'urgence -validés sur le principe par la Ministre de la Mer lors d'une réunion de travail

qui s'est tenue à l'occasion du Cannes Yachting Festival. Dès le lendemain, le DIRM Méditerranée prenait la main sur la partie opérationnelle. Il a alors été convenu que Riviera Yachting Network approche les collectivités locales ou ports du Var qui pourraient être porteurs de demandes pour l'installation de coffres pour yachts, lorsque le GEPY se rapprochait de ceux des Alpes-Maritimes. Les autorités d'Etat, au premier rang desquelles la Ministre, souhaitent aussi la création d'un « label » de qualité d'accueil des yachts en matière d'environnement, de services et offres périphérique et technique (chantiers, sous-traitants).

Récemment au Conseil Régional les ambitions du Président Renaud Muselier et de la Ministre de la Mer, Annick Girardin ont clairement été réaffirmées. C'est un enjeu pour notre environnement, notre économie, le yachting et l'attractivité internationale de la destination France à travers la Région Sud. Les aides régionales seront ainsi adossées au plan de reconquête de la transformation du tourisme, « destination France 2030 ». Elles représentent au global plus de 7M€ sur 3 ans pour l'installation de coffres pour yachts en Région Sud.



Les Brèves

La 12^{ème} édition du YARE (Yacht After Sales and Refit Experience) se déroulera du 16 au 18 mars prochain à Viareggio (Italie). Cet événement est le moyen unique de rencontrer près de 100 capitaines de yachts. Lors des RDV BtoC, RYN y fera la promotion de ses entreprises adhérentes. Tarifs négociés pour celles qui souhaitent y participer . contact@rynetwork.com

L'édition 2022 du MYBA Charter Show de Barcelone, annulé l'an dernier, se tiendra du 25 au 28 avril. RYN y disposera d'un stand. Les membres qui le souhaitent peuvent bénéficier de badge d'entrée (nbre limité, tarif/membre) . Salon professionnel exclusif, Contact facile avec de nombreux équipages. contact@rynetwork.com

La fameuse Pétanque de Saint-Tropez se déroulera courant mai. Entreprises, capitaines et membres d'équipages y participent. « Save the priod ». La date précise de ce concours de pétanque, qui se déroule au Café, place des Lices, sera fixée très bientôt.

Euromaritime qui devait se dérouler début février à Marseille, a été reporté du 28 au 30 juin, Parc Chanot. L'économie maritime nationale et méditerranéenne y sera présente. RYN y disposera d'un stand.

Rendez-vous réguliers conviviaux Le conseil d'administration du cluster a affirmé son souhait de retrouver des événements conviviaux de rencontre.

Après cette période de Covid délicate, les entreprises membres du cluster ne vont pas tarder à se retrouver.

Alors...tenez-vous prêts.